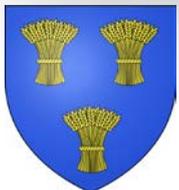


JANVIER
2024

BONNÉTABLE.FR

Bulletin municipal DE BONNÉTABLE



ADRESSES MAIL DE VOS CONTACTS A LA MAIRIE

Commission finances et économie

Marie-Laure PLEVER - ml.plever@bonnetable.fr
(reçoit sur rendez-vous)

Commission vie locale

Laetitia JARRY - l.jarry@bonnetable.fr
(permanence le lundi après-midi)

Nathalie COURTAN - n.courtan@bonnetable.fr
(permanence le mercredi matin)

Commission aménagement et environnement de la ville

Alain GODET - a.godet@bonnetable.fr
(permanence le lundi matin)

Guillaume MAUTIN - g.mautin@bonnetable.fr
(permanence le vendredi)

Jean-Louis TORTEVOIS - jl.tortevois@bonnetable.fr
(permanence le jeudi après-midi)

Commission citoyenneté et communication

Catherine CHARTRAIN - c.chartrain@bonnetable.fr
(permanence le mardi matin)

Thierry LEMONNIER - t.lemonnier@bonnetable.fr
(permanence le mardi après-midi et le jeudi matin)

Crédits photos : Marie-Laure Pléver, Clarisse Bourgoïn, Nathalie Courtan, Flora Landeau, Manuela Gouet, La Fée Confiture, Julien Laredo, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceaux, Séverine Piette, Marie-Noëlle Samson, Jean-Louis Tortevois, le monde associatif de Bonnétable.

Contributrices (teurs) : Marie-Laure Pléver (directrice de la publication), Clarisse Bourgoïn, Catherine Bouttier, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Aurélia Dupont, Janique Garnier, Alain Godet, Manuela Gouet, Laetitia Jarry, Flora Landeau, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Guillaume Mautin, Marie Monceaux, Séverine Piette, Marion Quaggio, Jean-Louis Tortevois, "Bonnétable Autrement".

Création graphique et impression :

Imprimerie CRES à Bonnétable
02 43 29 31 57



LE SOMMAIRE

- 03** Édito
Le mot du Maire
- 04** CCAS
Une équipe en action
- 05** Aménagement de la ville
Point sur les poubelles
- 06** Vie locale
Création d'un 3e bureau de vote
- 07** Vie locale
Création d'un 3e bureau de vote
- 08** Vie locale
Bonnétable labellisée
- 09** Environnement
Nouveau marché d'assainissement
- 10** Vie locale
Comice agricole 2023
- 11** Vie locale
Associations et Conseil municipal "Jeunes"
- 12** Finances communales
Bilan et perspectives
- 13** Aménagement de la Ville
Nouveaux matériels et chemins
- 14** Vie locale
Défilé de mode des commerçants
- 15** Vie scolaire
Une étoile à la cantine
- 16** École maternelle
Quoi de neuf avenue de la Forêt ?
- 17** École primaire
Quoi de neuf place d'Armes ?
- 18** École du Sacré-Cœur
Une rentrée stable
- 19** Vie associative
Rétrospective 2023
- 20** Vie locale
Cheveux argentés et cérémonie du 11 novembre
- 21** Vie locale
Automnales de peinture
- 22** En bref
Bonn' et ale, la Fée confiture et expression de la Minorité
- 23** Ordures ménagères
Calendrier des collectes
- 24** État civil
Naissances et mariages

Retrouvez toute l'actualité de Bonnétable sur les panneaux lumineux, ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnétable distribuée par Lumiplan.

LE MOT DU MAIRE

**Madame, Monsieur,
Chers Bonnétabliens,**

Depuis le 22 mai dernier, date de mon élection comme maire de Bonnétable, je mesure l'ampleur de la tâche qui m'a été confiée. Je mesure également l'énergie et l'engagement qu'elle requiert. Mais l'expérience de maire est incomparable et la mission passionnante. Exercer son mandat de maire, c'est chaque jour prendre des décisions difficiles, surtout en période de crise économique persistante. Faut-il baisser la température dans les écoles ? Augmenter les tarifs de la cantine, alors que la pauvreté augmente ? Reporter des investissements urgents ?

Je m'étais fixé, sur ce premier semestre de fonction, trois objectifs prioritaires :

Le premier, vous rencontrer et rencontrer les agents municipaux qui collaborent à nos côtés. J'ai ainsi rencontré tous les agents de la commune collectivement et parfois individuellement. C'était nécessaire et important, à la fois pour me présenter à eux, mais aussi faire leur connaissance. La communication, l'accompagnement, l'écoute, l'exigence sont essentiels dans le management. La relation élu/services est fondamentale dans l'organisation de la commune : ceux qui ont le pouvoir de décision (les élus) ont besoin de l'expertise des services municipaux et ceux qui possèdent l'expertise n'ont pas le pouvoir de décision. Mais les deux doivent nécessairement œuvrer ensemble. Sans agents à nos côtés, il ne peut y avoir de services publics locaux.

J'ai, par ailleurs, reçu beaucoup de Bonnétabliennes et Bonnétabliens au cours de ces derniers mois.

A la fois pour échanger sur des dossiers en cours, ou tout simplement mieux se connaître. J'ai également rencontré les acteurs de la vie associative communale lors de leurs assemblées générales ou de leurs manifestations. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif riche et diversifié. Je serai, comme l'ensemble des élus municipaux, à leur côté et en soutien. Enfin, je n'oublie pas les acteurs économiques que sont les commerçants, artisans et chefs d'entreprises qui contribuent à l'attractivité et à l'essor de notre commune et ce, malgré les difficultés et les contraintes.

Le second objectif : finaliser trois appels d'offres avant le 31 décembre 2023 .

Le premier concernait les denrées alimentaires afin de passer notre restaurant scolaire en auto-gestion. A ce titre, je remercie les boulangers et les producteurs locaux d'avoir répondu. Ils contribuent au maintien des circuits courts et au bénéfice de produits de qualité. Le second concernait l'assainissement collectif et le troisième et dernier, le marché de nos assurances.

Ils ont tous été menés à bien.

Le troisième et dernier objectif : nos médecins locaux. J'ai déjà eu deux rendez-vous de travail avec nos médecins, depuis mon élection, afin de permettre l'installation de praticiens qui assureront la relève des docteurs Caro et Lriverend, le moment venu. Nous devons ensemble œuvrer pour maintenir une présence de soins sur notre commune, en collaboration avec la communauté de communes Maine Saosnois. L'expérience montre que la réussite des projets locaux



de santé passe par un dialogue permanent et approfondi avec l'ensemble des professionnels de santé et tous les acteurs publics compétents. Je m'y emploie et m'y emploierai en 2024.

D'autres dossiers seront à l'étude dans les mois à venir : la performance énergétique de nos bâtiments communaux, l'éclairage public et la rénovation de nos infrastructures sportives. Nous y travaillerons collectivement afin de trouver les réponses les plus appropriées.

Chères Bonnétabliennes, chers Bonnétabliens, en mon nom et celui de mes collègues, membres du conseil municipal, je vous souhaite, à chacune et à chacun, une très belle année 2024 pleine d'espérance.

Marie-Laure Pléver

Maire de BONNÉTABLE

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les violences intrafamiliales



représentation de la pièce par les jeunes à la résidence

Durant l'année scolaire 2022/2023, le collège de Bonnétable avait pour projet de travailler sur les violences intrafamiliales avec les élèves de 3ème. L'équipe pédagogique a donc mobilisé plusieurs acteurs sociaux, dont l'assistante sociale de gendarmerie, le centre social Mazagran, le CCAS, mais aussi les associations d'aides aux victimes de violence. Ces derniers se sont réunis à plusieurs reprises afin de savoir comment aborder ce thème avec les élèves. Dans un 1er temps, ces derniers ont pu

voir une pièce de théâtre de la troupe Mascarade nommée « *Silence violence* ». Avec l'assistante sociale scolaire, de la gendarmerie et la référente "famille" du centre social Mazagran, les élèves ont pu exprimer leur ressenti sur cette pièce et aborder les différentes formes de violence qui puissent exister.

En parallèle, le CCAS effectue le même travail avec les personnes âgées de la résidence autonomie. Même si le thème n'a pas été facile à aborder pour tout le monde, chacun a pu s'exprimer et verbaliser que la violence était tabou à leur époque et qu'il ne fallait pas trop en parler, mais qu'aujourd'hui la violence est décomplexée, visible, que celle-ci fait peur, que l'initiation doit être faite dès le plus jeune âge et que, grâce aux associations, ce travail de sensibilisation peut être effectué.

Pour conclure ce projet sur les violences intra familiales, les élèves de 3ème ont, à leur tour, rédigé une pièce de théâtre qu'ils sont venus présenter aux occupants de la résidence autonomie Bellevue, en juin dernier. Pour finir, les résidents et élèves se sont réunis autour d'un goûter et de quelques jeux extérieurs pour partager leurs expériences de vies.



Moment de détente après la représentation

Le festival du cirque

Les résidents, accompagnés de Sylvie Fouchard (à droite de la photo) et de Nadine Bottras (milieu du rang pull rouge), sont allés au festival du cirque à Marolles-les-Braults. Ils ont apprécié le spectacle et ont passé une bonne après-midi.



Sylvie Fouchard et Nadine Bottras ont accompagné les résidents

Banque alimentaire



Le Conseil municipal Jeunes a visité le local de la banque alimentaire

La collecte nationale a eu lieu cette année les 24 et 25 novembre 2023, sur plusieurs points de collecte dans la commune. Ainsi, l'école primaire Catherine Paysan, l'école du Sacré-Cœur, le Coccimarket et le Super U y ont contribué.

Les enfants du Conseil municipal "Jeunes" ont pu participer à cette collecte au Super U de Bonnétable. En amont, le CCAS avait présenté aux enfants comment fonctionne la distribution alimentaire et qui peut en bénéficier. Ils sont également allés visiter le local de stockage et participer à l'inventaire des denrées récoltées.

Lors de cette collecte, presque 640 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène, d'entretien et de puériculture ont été récoltés, soit 106 kg de plus qu'en novembre 2022. Durant cette dernière campagne-là de la Banque Alimentaire, il avait été distribué, en moyenne, 500 kg



Une centaine de personnes présentes.

de denrées alimentaires aux familles bénéficiaires, soit 11 familles par mois.

Cette année, le nombre de familles bénéficiaires s'élève à 17, soit 30 adultes et 21 enfants. Grâce à la collecte, il est assuré de pouvoir offrir 1 **MOIS** de colis à ces familles qui résident sur Bonnétable et les communes extérieures immédiates.

A MÉNAGEMENT DE LA VILLE

Parlons "propreté" !

Il faut en convenir, Bonnétable et certains de ses abords sont très régulièrement sales et nous font honte ! Certains jours, le constat est même désolant ! Les dépôts de déchets sauvages en ville, en campagne sont quotidiens.



Tout près de l'école primaire

Ainsi, des lieux sont transformés en des dépôts illégaux et sont même devenus permanents : les extrémités de la rue Saint-André-de-Gelly, le chemin de la Cisarrière, l'angle des rues Pasteur et de la Cannetière, la rue Galliéni, le parking de la place d'Armes, jusque devant l'école primaire Catherine Paysan !!! Il nous semble que nos enfants méritent mieux.

La cause première est le non-respect d'un principe simple : les sacs poubelles, qu'ils soient jaunes ou translucides, **sont à sortir la veille au soir seulement de la collecte.**

Cause seconde, les services de ramassage ne collectent pas les sacs achetés dans le commerce, ni non plus les sacs dont le tri est mal effectué par les ménages ou les bénéficiaires.



Rue st André-de-Gelly

Que deviennent alors ces sacs non collectés ? Ils sont à la charge de la commune. Leurs volumes importants sont considérés comme des écarts de tri et impactent directement la TEOMI que tous les Bonnétabliens et Bonnétabliennes supportent de ce fait et règlent, en fin de compte.

En plus de provoquer une hausse parfaitement évitable de cette taxe mutualisée au détriment des habitants, cela donne par ailleurs une image déplorable de notre commune. Sans compter que cela coûte en temps à notre personnel communal qui, certaines semaines, a ramassé jusqu'à trois camions de ces ordures "sauvages". Et puis, c'est un moment durant lequel il ne peut évidemment être question de se consacrer à d'autres tâches pour la ville. Et si l'on parle de "triste record", ce sont 150 de ces sacs qui ont été trouvés au même endroit !

Des rappels à la loi sont faits chaque semaine et des amendes allant jusqu'à 135 euros sont délivrées.

Disons-le, les contrevenants ont parfois des profils surprenants.



Camion municipal mobilisé à tort

ALORS QUE FAIRE ?

1. évidemment, RESPECTER strictement les règles du tri sélectif.

2. ensuite, OBSERVER scrupuleusement les dates de dépôt aux endroits réservés à cet effet.

Enfin, l'équipe municipale étudie le développement de la vidéosurveillance de façon importante, afin d'identifier plus facilement les contrevenants.

Toutes les mesures que nous pourrions prendre ont un coût important et il est désolant de devoir investir autant d'énergie et d'argent du contribuable pour ce sujet.

Chacun comprendra que nous ne pouvons mettre un agent communal pour surveiller chaque rue : **la propreté de notre ville est donc l'affaire de tous !**



Le lieu parle de lui-même

NOUVEAUX BUREAUX

BUREAU N°1 - ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

- 01 - Avenue de la Forêt
- 02 - Château de Mondragon LA BOSSE
- 03 - Chemin de Bois
- 04 - Chemin de la Barrerie
- 05 - Chemin de la Cannetière
- 06 - Chemin de la Chèvre
- 07 - Chemin de la Petite Troche
- 08 - Chemin de la Regadellerie
- 09 - Chemin de la Sourvannière
- 10 - Cour de la Longraie
- 11 - Impasse de la Grande Cannetière
- 12 - Impasse de la Maltière
- 13 - Impasse des Chalets
- 14 - Impasse du Gage
- 15 - La Bèchetière
- 16 - La Blanchardière
- 17 - La Cannetière
- 18 - La Fosse Vieille
- 19 - La Petite Brancherie
- 20 - La Grande Brancherie
- 21 - La Petite Blairie
- 22 - La Petite Brancherie
- 23 - La Petite Troche
- 24 - La Regadellerie
- 25 - Le Gué
- 26 - Le Gué d'Aulaines
- 27 - Le Petit Esnay
- 28 - Le Pré Durand
- 29 - Les Lisières
- 30 - Place des Bordelières
- 31 - Résidence de la Cannetière
- 32 - Route de Citeaux
- 33 - Route de L'Aigrierie
- 34 - Route de la Ferté
- 35 - Route de Saint Célerin
- 36 - Route de Theuret
- 37 - Route des Bretelières
- 38 - Route du Gué d'Aulaines
- 39 - Rue Casimir Lefaucheux
- 40 - Rue du Docteur Roux
- 41 - Rue de la Brancherie
- 42 - Rue de la Cannetière
- 43 - Rue de la Longraie
- 44 - Rue de la Prairie
- 45 - Rue des Acacias LE MANS
- 46 - Rue des Bordelières
- 47 - Rue des Boujardières
- 48 - Rue des Cosniers
- 49 - Rue du Docteur Laënnec
- 50 - Rue du Docteur Branly
- 51 - Rue du Général Galliéni
- 52 - Rue du Petit Bois
- 53 - Rue du Pont de Pierre
- 55 - Rue du Professeur Calmette
- 56 - Rue Joliot Curie
- 57 - Rue Mazagran
- 58 - Rue Pasteur

BUREAU N°2 - SALLE MÉLUSINE

- 01 - Allée de la Chesnaie
- 02 - Allée de Montfélé
- 03 - Avenue du 11 Novembre
- 04 - Basse Vile
- 05 - Chemin d'Esnay
- 06 - Chemin de Guerinet ST GEORGES DU R
- 07 - Chemin de la Belle Etoile
- 08 - Chemin de la Chevallerie
- 09 - Chemin de la Roche
- 10 - Chemin des Sablons
- 11 - Cour de la Juiverie
- 12 - Cour de la Masure
- 13 - Cour des Noes
- 14 - Esnay
- 15 - Impasse de la Holière
- 16 - Impasse de l'Audinière
- 17 - Impasse des Gimbruns
- 18 - Impasse du 11 Novembre
- 19 - Impasse du Champ du devant
- 20 - La Besnarderie
- 21 - La Cosserie
- 22 - La Forêrière
- 23 - La Récompense
- 24 - La Vasière
- 25 - L'Audinière
- 26 - Le Bordage
- 27 - Place Charles de Gaulle
- 28 - Place de la Victoire
- 29 - Place Mélusine
- 30 - Route de Saint Georges
- 31 - Route de Genay
- 32 - Route de Joyeuse
- 33 - Route de la Mandinière
- 34 - Route de Marolles
- 35 - Route de Montfélé
- 36 - Route de Nogen
- 37 - Route du Mans
- 38 - Route du Pressoir
- 39 - Rue de Horncastle
- 40 - Rue de La Foresterie
- 41 - Rue de la Forêrière
- 42 - Rue de la Masure
- 43 - Rue de Montfélé
- 44 - Rue de Rosay
- 45 - Rue de Twistringén
- 46 - Rue des 4 vents
- 47 - Rue des Rosiers
- 48 - Rue des Vignes
- 49 - Rue d'Esnay
- 50 - Rue du Champ de Foire
- 51 - Rue du Champ de La Grange
- 52 - Rue du Sablon
- 53 - Rue Fernand Furet
- 54 - Rue La Grande Toute Fougère
- 55 - Rue Léo Delibes
- 56 - Rue Linné Paris
- 57 - Rue Onias Martin

BUREAU N°3 - SALLE MÉLUSINE

- 01 - Allée des Primevères
- 02 - Avenue du 10 août 1944
- 03 - Avenue du 8 Mai 1945
- 04 - Beaulieu
- 05 - Boulevard de la Gare
- 06 - Carrefour de la Croix Rouge
- 07 - Carrefour du Lion d'Or
- 08 - Carrefour Saint Nicolas
- 09 - Chemin de Beaulieu
- 10 - Chemin de la Blairie
- 11 - Chemin de Melleray
- 12 - Chemin du Planta
- 13 - Cour Crosnier
- 14 - Cour de l'Oiselière
- 15 - Cour de l'Aunay
- 16 - Cour Henri Parent
- 17 - Impasse Charles de Gaulle
- 18 - Impasse de Beaulieu
- 19 - Impasse de L'oiselière
- 20 - Impasse des Bleuets
- 21 - Impasse Gambetta
- 22 - Impasse du Tertre
- 23 - Impasse Saint Etienne
- 24 - La Grande Senaudière COURCIVAL
- 25 - La Hamelinette BRIOSNE LES SABLES
- 26 - La Saulaie TERREHAULT
- 27 - Route de Courcemont
- 28 - Les Noës SAINT CÉLERIN
- 29 - Place d'Armes
- 30 - Place de la Libération
- 31 - Place Saint Etienne
- 32 - Port d'Amont AMIENS
- 33 - Route de Briosne
- 34 - Route de Courcemont
- 35 - Route de la Chataigneraie
- 36 - Route de la Belle Etoile
- 37 - Route de la Lande
- 38 - Route de Torcé
- 39 - Route du Mans
- 40 - Rue Adjudant Gabriel Tison
- 41 - 20 rue Albert Grégoire SPAY
- 42 - Rue Alexandre Rigot
- 43 - Rue Brombacher
- 44 - 43 rue Chanzy LE MANS
- 45 - Rue de la Gare
- 46 - Rue de la Rochefoucauld
- 47 - Rue de Luynes
- 48 - Rue des Bleuets
- 49 - Rue des Glycines
- 50 - Rue des Lilas
- 51 - Rue d'Isly
- 52 - Rue du Champ Chapeau
- 53 - Rue du Docteur Monnier
- 54 - Rue du Maréchal Foch
- 55 - Rue du Maréchal Joffre
- 56 - Rue du Maréchal Leclerc
- 57 - Rue du Plat d'Etain
- 58 - Rue Félicité Gallois
- 59 - Rue Gambetta
- 60 - Rue Georges Clémenceau
- 61 - Rue Jean Moulin
- 62 - Rue Montmorency
- 63 - Rue Saint André de Gelly
- 64 - Rue Saint Etienne
- 65 - Rue Saint Nicolas
- 66 - Rue Saint Sulpice
- 67 - Rue Thérèse Lesassier
- 68 - Ruelle des Echenais

Bonnétable labélisée

Marie Monceaux et David Léguillon, les deux animateurs de la commune bien connus des jeunes et des Bonnétabliens, sont à pied d'oeuvre. Outre une visite prévue du Sénat, au printemps, avec les membres du Conseil municipal "Jeunes", ils vont opportunément les impliquer à la thématique forte de l'année 2024 : les Jeux Olympiques d'été.



Ce label est issu du dépôt d'un dossier de candidature, constitué par la ville de Bonnétable et qui a retenu l'attention du comité. Nous pouvons désormais utiliser l'ensemble des outils de communication liés à cet événement planétaire, auquel la commune de Bonnétable va s'associer pleinement !

Votre Passeport et la Carte Nationale d'Identité à la Mairie en 2024 !

La Mairie de Bonnétable fera partie des collectivités habilitées pour délivrer vos passeports et vos cartes nationales d'identité dans le courant du mois de janvier 2024.

La prise de votre rendez-vous se fera sur le site Internet de la commune <https://bonnetable.fr/>

Maison France Services (située à la Poste) pourra aider les usagers dans l'établissement de leur pré-demande, afin que leur dossier soit prêt et complet en arrivant à leur rendez-vous en Mairie.



ENVIRONNEMENT

Eaux pluviales

Par crainte d'orages violents, au mois d'août, la décision a été prise de nettoyer les avaloirs et les canalisations d'eau. L'entreprise Passenaud a été retenue pour ce travail pour une somme de 7.772,34 euros TTC.

Malheureusement, la tâche n'a pas été rendue facile parce que quelques tuyaux se trouvaient presque bouchés par du béton, des bouteilles plastiques et beaucoup d'autres objets. Pour rappel, quand une bétonnière est nettoyée, les résidus doivent être emmenés à la déchetterie. Quant aux bouteilles plastiques et les autres objets, chaque chose doit être triée dans les sacs qui conviennent. Ces incivilités gênent beaucoup l'écoulement de nos eaux pluviales et occasionnent des débordements au moment de fortes pluies.

On se souvient que les travaux, dans la rue Saint-André-de-Gelly, n'ont pas pu se terminer. Avec le travail des engins, les fissures existantes du mur de l'école du Sacré-Cœur se sont agrandies. Celui-ci a bougé de quelques centimètres vers la rue, avec un affaissement du préau à l'intérieur. Aussitôt, un étayage en bois a été mis en place afin de sécuriser le lieu, ainsi que des témoins pour mesurer l'évolution.



Exemple d'hydrocurage



La serre attenante à la station

Des rencontres se font avec les assureurs et des experts de la commune, ainsi que des représentants de l'école. Pour l'instant, il nous est impossible de dire quand la situation va se débloquer.

Nouveau marché d'assainissement

Notre contrat, d'une durée de cinq ans, pour l'entretien de notre station d'épuration et de nos réseaux d'assainissement avec la SAUR s'est terminé le 31 décembre 2023. Un appel d'offres a été lancé pour la reprise de ce marché, auquel quatre entreprises ont répondu.

Après examen des dossiers, le choix de la commission « Environnement et Aménagement de la Ville » s'est porté sur l'entreprise S.T.G.S, pour un nouveau contrat d'une durée de 5 ans.

Basée à Avranches, entre Granville et le Mont-Saint-Michel, S.T.G.S accompagne

depuis plus de trente ans les collectivités locales dans la gestion de leurs services des eaux et assainissement.

P.M.E à taille humaine, celle-ci est présente dans tout l'ouest de la France avec des agences au plus près des villes qu'elle a sous contrats.

De plus, S.T.G.S obtient la marque de garantie « relation client 100% France », reconnue auprès des collectivités locales pour sa proximité avec les usagers du service public, sa souplesse et sa réactivité.

Elle est devenue la première P.M.E du Grand Ouest, opérateur de services d'eau et d'assainissement, à obtenir la marque de garantie « Relation client 100% France ».



Notre station d'épuration

COMICE RETOUR SUR L'ÉDITION 2023

De forts engagements et des promesses tenues !

Souvenons-nous de l'étonnement et des doutes suscités initialement à l'annonce du comice de Bonnétable qui allait renaître. Dans le dernier bulletin municipal, nous en étions aux ultimes préparatifs avant l'évènement. Aujourd'hui, un an après les premières réunions de ce nouveau collectif et toutes les mises au point, force est de constater que la muraille de cette équipe est solide.

Les membres de l'association du comice, s'ils ont dormi un peu cette nuit-là, étaient en tout cas matinaux. Organisateurs, éleveurs, exposants, cuisiniers et bénévoles ont toujours quelque chose à faire très tôt. Le Père Guy aussi a fait sa part. Et si elle fut plutôt fraîche en raison du climat de la veille, la messe en plein air à 10h00 a attiré bien plus de monde que les chaises et ballots de paille prévus. Certains sont donc restés debout, mais quel succès déjà !

Ensuite, les festivités se sont enchaînées selon le programme convenu, sous l'impulsion de Jean-Luc Bouttier,

animateur historique du comice bien connu des habitants de Bonnétable. Ouverture et visite officielle de l'immense site de verdure, en compagnie des parlementaires et des élus, présentation de vœux par les tout petits, repas animé en plein air avec davantage de chaleur. Il n'est guère que le défilé, en fanfare, d'ambassadrices nouvelles et plus anciennes qui ait été arrosé par la pluie : très certainement un clin d'oeil facétieux du climat à leur rencontre !

Le débriefing issu de cette belle journée a fait apparaître un indéniable succès, très peu de failles dans le système qui seront corrigées sans doute à l'occasion de la prochaine édition. Car la double nouvelle a circulé en fin d'année dernière et la Presse a titré : "Pour la première fois, Nogent (Le Bernard) accueillera le comice du pays de Bonnétable en 2024". Ainsi, non seulement le comice agricole est bel et bien vivant, mais il devient tournant ! A l'instar de ceux qui nous entourent, comme à Mamers, mais aussi dans le Maine Coeur de Sarthe par exemple, le vieux rêve du nouveau président Jacques Royer va se réaliser.

Sur le papier, le projet est simple. Il consiste à créer une alternative : une

année le comice à Bonnétable, la suivante dans une autre commune de l'ancienne Maine 301 et ainsi de suite. Si l'intention est louable puisqu'il s'agit de rendre la manifestation plus dynamique, c'est un véritable nouveau défi pour les organisateurs et pour Nogent, commune de moins de 1000 habitants.

"Même pas peur" disent-ils, tous prêts à relever le gant les 24 et 25 août 2024 donc ! L'édition 2023 ayant une fois encore montré que l'union fait la force, un nouveau collectif a vu le jour pour la préparation. La municipalité, l'association du comice, la Patriote Athlétisme de Bonnétable, le comité des fêtes de Nogent, mais aussi la Pétanque nogentaise et Générations mouvement. D'un côté, nous aurons donc l'association permanente du comice qui dirige le concours agricole, la présentation et les exposants. De l'autre, une association, même éphémère, y compris des habitants de Nogent pour organiser la partie festive.

Beaucoup de pain sur la planche, mais encore un très beau projet qui soulève l'enthousiasme, que nous allons suivre et encourager !



Bienvenue à Bonnétable



Préparation des percherons



La foule des grands jours



Messe en plein air avec le Père Guy



Le sourire des ambassadrices



Défilé au rythme des fanfares.

Retour sur le Forum des associations

Le 2 septembre 2023 a eu lieu, dans la salle Mélusine, le traditionnel Forum des associations qui a réuni 39 d'entre elles, dont 3 nouvelles. Cette édition, tant attendue et qui permet de valoriser la richesse du tissu associatif de notre commune, a remporté un franc succès avec un public venu nombreux.

Petits et grands ont pu les rencontrer, choisir une activité de loisir, sportive ou tout simplement devenir bénévole pour l'une de ces associations. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour le 7 septembre 2024 !



Un large public est venu au Forum

Élection du Conseil municipal "Jeunes"



Comme chaque année, le premier trimestre scolaire est synonyme d'élections pour nos nouveaux membres du Conseil municipal "Jeunes".

Le jeudi 19 octobre à 19h, les 19 candidats élus par l'ensemble des élèves de CM2 de l'école primaire Catherine Paysan et du Sacré-Cœur se sont réunis à la mairie pour élire le nouveau

maire et ses conseillers. Le scrutin s'est déroulé sous la présidence de Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, et de son adjointe Catherine Chartrain. Désormais, 12 nouveaux élèves représentent Bonnétable pour former ce que l'on appelle de façon plus courte le "CMJ". A sa tête, Nino Bourguin a remplacé Chloé Tigé.

Plusieurs actions vont être menées et encadrées, tout au long de l'année, par les animateurs Marie Monceaux et David Léguillon.

La première mission des nouveaux élus était la présence à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Ensuite, ils ont œuvré le 25 novembre pour recueillir vos dons, à l'entrée du super U, afin de récupérer un maximum

de denrées alimentaires. Au total, 640 kilos ont été collectés par les enfants, soit 106 kilos de plus qu'en 2022.

L'équipe des élus mobilisés remercie ceux du Conseil municipal "Jeunes" et les personnels de la mairie qui ont également collecté dans les écoles du 20 au 24 novembre.



Le Passeport du civisme



Le jeudi 12 octobre, tous les élèves de CM2 des écoles de la communauté de commune Maine Saosnois se sont retrouvés à la salle Saugonna de Mamers. Ils se sont vus remettre le Passeport du civisme pour récompenser différentes missions citoyennes.

Auparavant, ces passeports étaient remis individuellement, en classe.

Mais cette année, afin d'accentuer la portée de l'action, il avait été décidé de rassembler tous les enfants et de faire une remise officielle.

De plus, ils ont pu à cette occasion participer à des ateliers (comme les Jeux Olympiques, les dangers d'Internet, les trottinettes électriques...) qui sont des sujets qui les concernent au quotidien.

FINANCES

Bilan et perspectives

Depuis notre installation, le 22 mai 2023, nous n'avons eu de cesse de travailler à la fois sur les dossiers en cours et à la fois sur divers projets. Nous devons bien entendu agir dans un contexte de forte inflation avec des dépenses de fonctionnement qui progressent. Sous l'effet notamment des dépenses énergétiques directes (électricité, gaz, combustibles...) qui ont bondi de 215 000 euros en 2022 à 518 000 euros (provisoire) en 2023. Cette hausse énergétique nous oblige à reporter certains investissements, afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les Bonnétabliens en 2024. La prudence est donc de mise.

Par ailleurs, l'inflation doit être prise en compte dans nos décisions d'équipement. En effet, les travaux de construction, de voirie sont touchés de plein fouet par les hausses du prix des matériaux de construction dans le bâtiment et les travaux publics.

C'est ainsi que la deuxième tranche d'aménagement du jardin public a été reportée. En effet, la même inflation renchérit les appels d'offres. Parallèlement, avec un taux moyen

d'intérêt en hausse et à un niveau qui n'avait plus été observé depuis des années, c'est une contrainte supplémentaire qui pèse sur nos finances.

Nous avons dû intervenir pour procéder au changement de la chaudière de l'école maternelle pour un budget de 32 000 euros. Le choix d'une chaudière gaz, plutôt qu'une pompe à chaleur, est lié à l'architecture du bâtiment. En effet, les deux entreprises spécialisées consultées ont mis en évidence des travaux de génie civil très coûteux, en raison de la longueur du bâtiment.

Dans un autre domaine, nous avons également procédé à l'acquisition d'une maison avec près d'un 1.5 hectare de terrain contiguë au cimetière. Nous aurons ainsi la maîtrise foncière en vue de son éventuelle extension. La maison dont il s'agit sera remise en vente avec une partie restreinte du terrain, au début de l'année 2024.

Côté équipement, des infiltrations d'eau ont été constatées au gymnase. Nous avons aussitôt lancé des études pour en identifier précisément l'origine. En fonction des conclusions du diagnostic, il y aura lieu, soit d'effectuer une reprise

ponctuelle de la toiture, soit de la refaire en totalité, nécessitant alors un budget conséquent. Les entreprises spécialisées pour ce type d'intervention sont rares. Néanmoins, nous avons réussi à trouver une d'entre elles et elle devrait intervenir rapidement pour nous rendre son diagnostic.

S'agissant de la réfection de la rue du Maréchal Leclerc (au niveau du jardin public) et des travaux d'assainissement de la rue Saint-André-de-Gelly, des procédures contentieuses sont en cours. Elles s'annoncent lourdes et longues, mais nous ne pouvons agir autrement. Nous savons les désagréments pour les riverains, comme les usagers, mais nous faisons au mieux et nous vous remercions de votre compréhension et votre patience.

Enfin, le soutien aux associations est aussi au cœur de nos priorités. Outre les subventions communales annuelles octroyées et à budget constant, des études vont être lancées pour estimer le coût de travaux d'isolation et de modernisation des installations mises à leur disposition.



A MÉNAGEMENT DE LA VILLE

Espaces verts



la Bin Brush en action

Un investissement nécessaire, afin de faciliter le travail des agents et gagner en efficacité, a été effectué au printemps. Plusieurs machines ont été essayées et quatre ont été achetées :

-une Bin Brush qui est utilisée pour le désherbage des caniveaux de

manière motorisée,

- une Bin Sarcl qui est utilisée pour biner et sarcler les petites allées du cimetière, les trottoirs et plus généralement les petites surfaces ensablées.



le Ripagreen, en complément de la Bin Brush

- le Ripagreen : cette machine est utilisée pour brûler, par l'utilisation d'air pour environ 90% et 10 % de gaz, les herbes difficilement accessibles par d'autres machines. Il faut l'utiliser avant que les herbes ne soient trop hautes (zones pavées, marches de l'église, les trottoirs). Utilisation en complément de la Bin Brush.

-grosse bineuse (qui s'accroche à un tracteur), la Bin Tract 160 : son utilisation,

désherber la piste d'athlétisme et les allées du parc du château. Les surfaces doivent être sèches pour optimiser le résultat. Les retours des agents quant à ces investissements sont très positifs. Pour certaines machines, il a été décidé d'investir parce que préalablement, une machine était prêtée par une autre commune. Mais nous étions limités dans le temps et ne pouvions l'utiliser partout où cela était nécessaire.



La Bin Sarc et la Bin Tract, plus conséquente

Bâtiments et voiries



Chemin de la Gisardière

Les chemins

L'entretien annuel des chemins a été réalisé au dernier trimestre 2023. Il s'agit de rempierrer les chemins communaux pour une quantité de 100 tonnes environ (quantité annuelle).

Chemins, parking en pierre, parking de l'étang du Vivier, certains trottoirs. C'est un travail régulier qui est nécessaire en période hivernale.

Une autre mission, pour nos agents, est de reboucher les trous sur la voirie avec de l'enrobé, tout au long de l'année.

Le broyage

Le broyage, dans les chemins d'habitation, nécessite plusieurs interventions annuelles de la part des agents.



Chemin des Pierrières

L'école primaire



Rénovation de la salle d'ateliers...

Un faux plafond a été réalisé à l'école primaire, dans une salle attenante à une salle de classe (mise à disposition pour des ateliers manuels). Le plancher avait préalablement été refait par une entreprise et les agents ont réalisé le faux plafond, l'éclairage et la peinture des murs.



..dont voici le résultat

DÉFILÉ DE MODE DES COMMERÇANTS

U.C.A.I, le défilé de mode version 2023

On se souvient que le défilé de mode de l'automne 2022, organisé par l'Union des Commerçants et Artisans de Bonnétable (UCAIPB), avait rencontré un énorme succès. Bis repetita en 2023, avec cette fois les seules commerçantes du centre-bourg, ayant toutes "pignon sur rue" et qui se sont encore prises au jeu, pour le plus grand plaisir du public ! Elles sont dans la vie coiffeuses et habilleuses pour homme et pour femme. Elles vendent des chaussures itou, ainsi qu'aux enfants. Et, elles décorent leurs vitrines à grand renfort d'idées, à l'occasion des événements festifs qui jalonnent l'année. Fort du véritable plébiscite remporté l'an passé, le noyau dur à l'origine du concept a décidé, en septembre dernier, de réitérer.

Ils sont restaurateur, carrossier, ou bien elles sont vendeuse, graphiste.

A nouveau, l'équipe des mannequins "locaux" découverte pour l'occasion - et dont ce n'est absolument pas le métier d'habitude - a été mobilisée. Elle a même été renforcée par des conjointes et conjoints, par de nouveaux salariés d'entreprise, qui ont souvent dépassé leur discrétion, voire leur timidité.

Cette année encore, deux séances avaient été prévues. A la première, pour des raisons de sécurité, on a dû stabiliser la jauge de la salle Mélusine à 300 personnes. Les quelques retardataires ont fort heureusement pu se rendre à la séance de 20h00 : celle où les mannequins en herbe ont évacué leur stress de la fois précédente et se lâchent davantage ! Au regard de l'affluence rencontrée, le défilé 2023 est un nouveau succès. Chacun a pu observer les nouvelles collections pour l'hiver, admirer chaussures et accessoires,



Les hommes aussi ont défilé

commenter les pitreries des uns, les mouvements et attitudes des autres, faire ses choix ou bien tout simplement rêver.

Mission locale Sarthe nord



La Mission Locale Sarthe Nord accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'avenir !

INFORMATION EMPLOI FORMATION VIE QUOTIDIENNE ACTIVITÉS

POUR QUI ? Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le territoire du Maine Saosnois, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.

POURQUOI ? L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

COMMENT ? En prenant rendez-vous, avec un.e conseiller.e à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé. (Prise de RDV au 02 43 97 87 65)

OÙ ? À Bonnétable (Centre social Mazagran, situé 8 rue Mazagran) chaque lundi.

02.43.97.87.65
WWW.MLSARTHENORD.FR

VIE SCOLAIRE

Un chef étoilé au restaurant scolaire pour la semaine du goût



Tout le monde sur le pont avec Julien Chevereau et Jean-Sébastien Monné

Le vendredi 13 octobre, à l'initiative de Julien Chevereau, chef du restaurant scolaire, le seul chef étoilé de notre département, basé au Mans au restaurant l'Auberge de Bagatelle, Jean-Sébastien Monné, est venu cuisiner sur place.

Pour la semaine du goût, Julien Chevereau a eu l'idée de faire venir cette "toque distinguée" pour cuisiner avec lui un repas complet aux élèves des écoles Catherine Paysan, Charles Perrault et du Sacré-Cœur.

Au menu : houmous de lentilles corail avec pâte de noisettes et citron, filet de lieu noir accompagné d'un écrasé de pommes de terre et courgettes, puis en dessert : tartelettes de poires nappées de chocolat.

L'idée est venue du chef Julien Chevereau et il a contacté le chef étoilé fin juin dernier pour lui soumettre le projet. L'expérience s'est avérée très positive au niveau du partage des connaissances pour les deux chefs qui ont appris l'un de l'autre.

Quant aux enfants qui étaient plutôt réticents au départ, à un menu si différent de ce qu'ils trouvent habituellement dans leur assiette, ils ont joué le jeu et ont tous goûté.

C'est probablement un moment qui sera proposé à nouveau.

Un coup de rafraîchissement du restaurant scolaire par les élus.

Cet été, les élus se sont mobilisés sur leur temps libre pour repeindre le restaurant scolaire et le rendre plus accueillant. En complément, et afin de remplacer les bancs sur lesquels les élèves déjeunaient, des chaises ont été achetées et installées.



Un lieu aux couleurs paisibles et dynamiques

Des animations en lien avec l'actualité

En avril 2023, Julien Chevereau avait déjà proposé une première animation à l'occasion des 24 Heures du Mans "moto" et en partenariat avec l'association locale, Born to Gaz.

Il a réussi à faire rentrer une moto dans le restaurant scolaire.



Les 24 Heures du Mans dans le restaurant scolaire



Des dessins pour illustrer la Coupe du Monde

Une autre animation a eu lieu au mois de septembre, en même temps que la Coupe du Monde de rugby. Après une activité sportive dans la cour, avec la présence de Julien Barbier, entraîneur à la Patriote, Enzo Mamou-Stortoz, ex-joueur et actuel conseiller technique de la ligue régionale, et Maël Loison, agent de développement du comité, un tirage au sort a eu lieu et les gagnants se sont vus remettre un ballon de rugby. A la maternelle, les élèves ont réalisé un concours de dessin sur la même thématique et les gagnants se sont vus remettre ballon et écharpe. Ils étaient ravis !



Tous en mode Rugby.

ÉCOLE MATERNELLE

« QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE, AVENUE DE LA FORÊT ? »

Randonnée contée classes de petites et moyennes sections



Randonnée avec une histoire contée

Le Mardi 10 octobre 2023, les classes de petite section de Mme Garcia et de petite et moyenne sections de Mr Rapicault sont allées dans la forêt de Vibraye pour participer à une randonnée contée organisée par l'association USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Au fil de la randonnée, des pauses étaient organisées, un lecteur attendait les petits groupes d'élèves afin de leur lire ou leur conter une histoire. Le beau temps était au

rendez-vous et la promenade très agréable.

Durant la balade, les enfants avaient une liste d'objets à récolter dans la forêt et ils se sont appliqués à ramasser feuilles, mousse et autres bâtons et lichens... À l'issue de la randonnée, ils ont pu assembler toutes leurs belles trouvailles pour réaliser une œuvre collective en Land Art. Cette belle matinée s'est

terminée par un pique-nique, moment précieux, attendu de tous nos petits marcheurs. Les enfants et les adultes ont beaucoup apprécié ce moment privilégié en pleine nature. Ce fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir cet espace naturel fragile qu'est la forêt et apprendre les bons gestes pour la respecter. Ne pas laisser de trace de son passage en ramassant soigneusement ses déchets, entre autres ...

Nous remercions les animateurs de l'association USEP ainsi que les lecteurs bénévoles de l'association « Lire et faire lire » pour la remarquable organisation de cette matinée avec nos petits élèves.



Une oeuvre collective en Land Art

Spectacle pour les classes de maternelles

Le jeudi 30 novembre, les quatre classes de maternelle ont eu le plaisir d'assister au spectacle « Pierre et le loup » à la grande salle Saugonna de Mamers. Pour beaucoup, cette matinée a été l'occasion de découvrir le monde du spectacle : une

grande salle avec des sièges confortables, une scène, des instruments de musique, des lumières... Tout un univers visuel et sonore encore inconnu pour eux. Ce joli conte musical a été très apprécié des petits et des grands !

Un grand merci à la communauté de communes Maine Saosnois qui a financé le transport en car, à l'association de parents d'élèves, l'A.P.E.B, dont une partie de la subvention 2023 a permis de payer les entrées pour les classes de l'école.

Faire son service civique à l'école

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir trois jeunes volontaires en service civique à l'école primaire publique de Bonnétable. Shannon Roinsolle est arrivée en octobre, Mathieu Médard est arrivé en novembre pour la mission « lutte contre le harcèlement scolaire » et Anthyme Billaut est arrivé début décembre.

Les volontaires assistent la directrice au bureau pour recevoir les appels téléphoniques, gérer les absences, joindre les familles si nécessaire... Ils assistent aussi les enseignants, pendant la classe, ils accompagnent l'activité d'un petit groupe



Anthyme, Mathieu et Shannon

ou aident un élève. Ils peuvent gérer la bibliothèque. Ils proposent des activités pendant les récréations et contribuent aux différents projets de l'école « savoir rouler à vélo », « aisance aquatique », « Génération 2024 »...

En s'engageant auprès des équipes des écoles, les volontaires participent à des actions et projets au service des élèves dans les domaines de la citoyenneté.

Il s'agit souvent d'une première expérience professionnelle, la directrice engage donc tous les acteurs de l'école à leur réserver un accueil chaleureux et respectueux.

ÉCOLE PRIMAIRE

« QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHERINE PAYSAN, PLACE D'ARMES ?

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées à la grande école ! Morgane Leprou en CM1-CM2 a remplacé Katell Berger, qui poursuit l'aventure dans une école du Mans. Marion Pinaudier a dû quitter le site de la maternelle suite à une fermeture de classe et arrive en CE2 à l'école élémentaire. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Projet lecture du dispositif ULIS : Lire avec un chien à la bibliothèque



Lire avec un chien

de son association « une truffe, un sourire », qui amène Ozange, Ipop ou Cerize. Depuis peu, Mathieu Médard, notre nouveau collègue en service civique à l'école, est aussi ravi d'accompagner les élèves dans cette aventure qui lui plaît et qui a lieu toutes les trois semaines environ.

À chaque séance, chacun des élèves est heureux de préparer une lecture au chien et de partager ce moment avec ces adorables boules de poils. La médiation animale donne du sens à l'écrit. Les élèves sont tous très motivés par ce projet. Ils lisent ce qu'ils ont apporté et écrivent dans leur cahier de bord !

Ils ont pris confiance et ont tous déjà beaucoup progressé. Le travail avec l'association permet aux élèves de trouver leur place dans ce projet individualisé avec des outils choisis par eux et adaptés.

Certains racontent une histoire et s'entraînent en s'enregistrant, d'autres lisent et écrivent avec des aides (images pour chaque mot, marquage de syllabes, découpage de phrases, coloriages de sons complexes...). Selon son projet, chaque enfant profite d'un temps individuel, en binôme ou trinôme avec le chien et Nathalie.

Certains avaient peur des chiens, d'autres ne s'intéressaient pas encore à l'écrit et ce n'est déjà plus le cas en deux mois ! Plusieurs d'entre eux veulent progresser vite pour apprendre à lire... aux chiens !

Un grand merci à Marine Dodin, la coordonnatrice du dispositif ULIS, pour cette belle initiative qui permet de faire vivre une grande aventure à nos petits élèves !

Cette année, grâce à une initiative intercommunale, certains élèves du dispositif ULIS de l'école Catherine Paysan vont vivre dix séances hors du commun avec Manuella Avignon, de la bibliothèque.

Lila, Shanna, Nathan, Coralie, Ilona, Emily, Sacha, Chloé et Timéo vont lire des histoires... à des chiens ! Nos amis à quatre pattes sont spécialement invités pour eux ! C'est Nathalie, accompagnée d'une ou deux collègues

Les USEPiades au stade de Bonnétable

Vendredi 1er décembre, les classes de CE2 de Mmes Frétélière et Pinaudier ainsi que les quatre classes de CM1-CM2 de Mmes Leprou, Bougard, Struga et de M. Gaudré ont participé aux USEPiades organisées par l'association sportive USEP.

Sous un beau soleil et un froid de canard, nos grands sportifs se sont rendus au stade de Bonnétable pour participer à



USEPiades sous un beau soleil

différents ateliers. Une bonne façon de se réchauffer !

Ils se sont essayés au rugby touché, au cross'athlon et à l'orientation pour leur plus grand plaisir ! Les différentes épreuves par équipe ont permis de mélanger les cycles 2 et les cycles 3. Les élèves de CE2 ont pu s'associer aux copains de CM1-CM2, au sein des différentes équipes, et ainsi collaborer dans les épreuves sportives.

Bien plus qu'un jeu, l'activité sportive offre une occasion de réunir nos élèves quel que soit le milieu dont ils sont issus. L'heure des Jeux Olympiques approchant, le sport est mis à l'honneur. Il permet d'améliorer la santé mentale et émotionnelle, de renforcer la confiance en soi, de développer l'autonomie, de créer une cohésion de groupe, autant



Du rugby touché aux USEPiades

de points positifs pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire à l'école.

Les élèves ont été très investis durant ce bel après-midi et étaient ravis d'avoir découvert de nouvelles activités.

Nous remercions chaleureusement les animateurs de l'association USEP pour l'organisation et le suivi de ces USEPiades 2023 qui se sont déroulées dans la bonne humeur générale !

ÉCOLE SACRÉ COEUR

UNE RENTRÉE SCOLAIRE 2023 STABLE

Nous accueillons cette année 103 élèves répartis dans 5 classes ainsi que deux nouvelles enseignantes : Mme Piaud en CM1/CM2 et Mme Le Vern en CE1/CE2.

Mme Héard est maintenant en charge de la classe de CP/CE1 et Mme Bourlier chez les MS/GS.

Mme Bourgoïn toujours en TPS/PS/MS. Elle peut accueillir des élèves en Toute Petite Section (enfants nés en 2021) en cours d'année ; n'hésitez pas à la contacter.

Mr Guillaume Chaussé assure la décharge de direction le vendredi et Elodie Bougault AESH (accompagnante aux élèves en situation de handicap).

Anaïs Autin et Marie Mayet sont nos ASEM et Nathalie Vénara assure l'entretien des locaux.



L'équipe pédagogique

Une année artistique

Notre projet d'école va se décliner sur 3 ans avec cette année la découverte de différents arts : la peinture, la musique, le chant, la photo, bien sûr la littérature, la danse, etc... Ensuite, l'an prochain, nous lierons arts et métiers pour enfin être des artistes accomplis et présenter notre

propre spectacle.

Nous avons déjà vécu une soirée artistique avec les familles.

Les enfants se sont retrouvés un soir avec les parents sur la cour de l'école afin de créer une fresque. Un moment fort apprécié de petits et grands.

Durant l'année nous nous retrouverons également pour l'arbre de Noël. Nous aurons une soirée pour la nuit des lecteurs et un concours photos puis, bien entendu, le carnaval et la kermesse en juin.

La classe de PS/MS aime travailler dehors

Compter, rechercher des graphismes, motricité, écoute d'histoires ou langage tant que la météo nous le permet nous aimons faire des ateliers en extérieur.



Graphisme sous forme de fresque



Les petits aiment travailler dehors



Dehors quel que soit le climat

Retrouvez nous

Sur notre page Facebook : **Ecole du sacré Cœur de Bonnetable**

Lors de nos portes ouvertes le **vendredi 22 mars de 17h à 19h**

Lors de la matinée découvertes de la maternelle le **samedi 8 juin**

En prenant contact avec Mme Bourgoïn par mail : ec.bonnetable.sacrecoeur@ddec72.org ou au **02 43 29 31 01**

VIE ASSOCIATIVE

Petite rétrospective des meilleurs moments du 2ème semestre 2023



CHEVEUX ARGENTÉS

CHEVEUX ARGENTÉS 2023, UNE ÉDITION TRÈS RYTHMÉE !



Une édition très rythmée

A Bonnétable, les années "Covid" s'éloignent pour faire place à un regain d'inscriptions au repas des Cheveux argentés. Car si certains bénéficiaires se sentent trop jeunes pour y assister, d'autres "petits nouveaux" ont fait leur apparition. Et puis, il y a les inconditionnels, celles et ceux qui - outre une bonne occasion de sortir - ne manqueraient pas la convivialité de l'évènement.

C'est plus qu'une tradition, le premier dimanche d'octobre, que d'assister à la journée offerte par la municipalité bonnétablienne à ses personnes âgées de 70 ans et plus. Chaque année, une équipe d'élus met un point d'honneur à se mettre au service des "anciens" qui viennent aussi parfois des alentours. Accompagné ou non, chacun a marqué sa venue auprès

de Catherine Bouttier, à l'accueil de la mairie.

Accueillie cette année à l'entrée par le sénateur et le conseiller départemental, la file des invités fut ensuite reçue par Madame le maire, Marie-Laure Pléver. Puis, c'est l'entrée dans la grande salle où les tables ont été dressées et décorées. Patrick Guillin est à pied d'oeuvre pour animer l'après-midi de son accordéon. Le repas composé par Cédric Vinter est largement apprécié, de même que le service par les élus - qui prennent part à la danse - ainsi que des habitants dévoués de Bonnétable est favorablement commenté.

Puis, Marie-Laure Pléver remet pour la première fois les paniers garnis de produits locaux aux doyens que sont pour 2023 Réjane Gasnier, accompagnée de l'indéracinable Jean Gauthier. Encore une bien belle journée pour tous !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE, UN RECORD DE PARTICIPANTS !

Dans toute la France et depuis plusieurs années, on murmure ici ou l'on dénonce là, bien plus fort, la perte d'intérêt des habitants à l'occasion des cérémonies commémoratives. Mais, avec le nombre de personnes qui se sont déplacées le 11 novembre dernier, il est visible que ce ne soit pas un adage à Bonnétable. Cela montre à quel point une communauté tout entière peut se mobiliser et entraîner avec elle une jeunesse qu'on dit ou croit souvent "perdue".

Cela s'est vu dès la messe du Père Guy, à Aulaines, programmée comme chaque fois à 9h15. Une foule jamais observée à ce point, depuis au moins 10 ans. Les "anciens", combattants ou non ? Oui, mais on en a l'habitude. Les porte-drapeaux ? Bien entendu. Les pompiers ? Indispensables. L'harmonie de Beaufay ? Incontournable. Les élus alors ? Fort heureusement ! Alors quoi ?

Eh bien, la jeunesse, les jeunes en général. Il y en avait beaucoup et partout ! A commencer par le Conseil

municipal "Jeunes", nouvellement élu et emmené par son maire Nino Bourguine. Les scolaires, ensuite. Du public, comme du privé. De la primaire jusqu'au collège, avec les directrices et principales. Il y avait même des bébés en landaus et des plus vieux en poussettes ! Sans oublier nos jeunes sapeurs-pompiers et les ambassadrices du Pays de Bonnétable.

Mais qu'on se le dise, cette affluence ne doit rien au hasard. Nouvelles élections en primaire, multiples animations de la mairie avec et autour du Conseil "Jeunes", soutien des élus de nos JSP, voyages pédagogiques du Souvenir Français avec les scolaires, passeport du civisme et forte implication des établissements scolaires justement : la recette est là !



Le Conseil municipal Jeunes à Aulaines

A l'arrivée, des enfants attentifs, désireux de porter les gerbes de fleurs auprès des monuments aux morts et qui comprennent l'enjeu de cette gravité. Des enfants respectueux du silence, puis qui chantent La Marseillaise avec les grands. Tout un investissement pour le futur de belles cérémonies, tel le 80e anniversaire de la libération de Bonnétable, à venir en 2024.

AUTOMNALES DE PEINTURE

AUTOMNALES DE PEINTURE A BONNÉTABLE : 11E ÉDITION !



Manon Hardouin, lauréate des Automnales 2023

Plus qu'une tradition à Bonnétable et pour ses habitants, les Automnales de peinture sont devenues au fil du temps une véritable institution. Les artistes eux-mêmes ne s'y sont jamais trompés, guettant avec le temps, le moment où leur inscription pour y participer sera lancée. Et dans l'esprit de Serge Saillant, véritable maître d'œuvre de la manifestation, l'idée de faire toujours mieux pour aller toujours plus haut. Cette exigence, chaque peintre la fait sienne pour se dépasser et créer un salon de référence dans l'art pictural et graphique local.

Les bénévoles de l'Association Culturelle Intercommunale de Bonnétable (A.C.I.B) ont organisé les onzièmes Automnales de peinture de Bonnétable, les 11 et 12 novembre derniers, dans la salle Mélusine. Cinquante artistes peintres de la région avaient rapidement confirmé leur participation à cette manifestation qui connaît, chaque année, un succès grandissant. Lors de ces deux jours, le public est invité à voter pour le peintre qu'il jugera le meilleur et son vote sert à établir le palmarès de ce salon. C'est ainsi que le président Jean-Claude Pizy rappelle la formule du fonctionnement, tant aux élus de l'ancienne Maine 301 qu'à la presse locale.

Une compilation des millésimes.

Année après année, Serge et Jean-Claude conservent cette volonté de proposer une manifestation toujours plus exceptionnelle aux visiteurs. Pour 2023,

ils ont en effet invité tous les lauréats "Prix du public" (et donc aussi tous les invités d'honneur successifs), ainsi que tous les participants qui ont été primés au cours des neuf dernières éditions. "Nous savions déjà qu'ils répondraient largement présents. Par ailleurs, nous avons invité un large panel de styles, de graphisme et de techniques picturales différents, laissant ainsi s'exprimer des artistes qui ne manquent pas de nous surprendre et de nous ravir tant par l'art figuratif, voire hyperréaliste, que par l'art contemporain à tendance abstraite et même numérique".



Nicolas Pizy remporte le 1er Prix du sénateur

2023, un cru d'exception !

L'édition 2023 a plus que tenu toutes les promesses engagées sur le papier. Avec, d'abord, un record absolu de la fréquentation. Le nombre de visiteurs a en effet explosé, passant de 800 personnes en 2022 à plus de 950. Elles sont parfois venues de plus loin que d'habitude et parfois aussi pour la première fois ! Et ceci, bien sûr, sans compter celles qui viennent au salon à plusieurs reprises durant le week-end.

L'autre information remarquable, c'est l'attribution du 1er Prix, celui du Conseiller départemental, remis par Madame le Maire, Marie-Laure Pléver à Manon Hardouin (dite Artem Manon) qui participait pour la première fois aux Automnales ! Dotée d'un talent inouï, la très jeune femme vit en résidence permanente d'artiste dans le petit village de René. Surdouée dans son

domaine animalier en noir et blanc, Manon est promise à un avenir de star puisqu'elle rafle tous les prix, vend déjà à des Chinois comme aux Américains et que, de ce fait, sa cote s'affole.

Un Prix du Sénat, pour la première fois.



Une affluence record en 2023

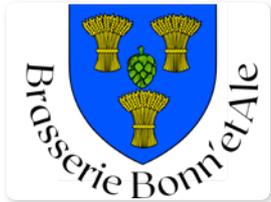
Comme il l'avait fait début 2023, avec son idée des Ambassadeurs de Bonnétable, Jean Pierre Vogel avait suggéré aux organisateurs la création d'un Prix du Sénat à l'occasion des Automnales de peinture. Pour la première fois donc, le sénateur a remis son prix - qui relève encore le prestige du salon - à Nicolas Pizy pour l'ensemble de son oeuvre. Une magnifique clôture de la manifestation, qui interdit cependant à l'artiste (il ne s'en plaindra pas !) de se présenter aux concours de Bonnétable durant les 3 prochaines années !



Nicolas Pizy et Manon Hardouin, lauréats 2023

NOUVELLES ENSEIGNES

DEUX NOUVELLES ENSEIGNES SOUS LE SIGNE DE LA MAGIE !



BONN' ET ALE, le nouveau pavillon de la bière !

Sur la colline de Montfélé,

en bout de piste de l'allée éponyme, la nature cache sous les arbres une longue insoupçonnée. Pourtant, elle abrite à son tour un véritable laboratoire où, par l'alchimie de l'eau, combinée à l'effet des levures sauvages de Bonnétable, le houblon, l'orge, l'avoine et le blé se changent en bière. C'est ici, dans sa micro brasserie que Julien Laredo produit le jus de 8 pavillons, à raison de 300 litres (ou 1000 bouteilles) par semaine. Avec passion, évidemment, il énumère toutes les étapes depuis la fabrication à l'étiquetage et jusqu'à la commercialisation. Blanc, blond, or, ambré, et même pirate, les flacons de

33 cl sont disponibles dans nos petites et moyennes surfaces, sur le Marché aux saveurs, ou bien en vente directe aux particuliers, mais uniquement sur rendez-vous et pour 24 bouteilles minimum.

Julien Laredo, Le Pavillon - 13 allée de Montfélé - 72110 BONNÉTABLE - 06 58 15 30 00

Corinne et Fabien sont **LA FÉE CONFITURE !**

Maraîchère de formation, elle est à l'origine de la création du Marché des saveurs le vendredi soir. Issu du monde commercial, il a engrangé les expériences dans bien des domaines. Lorsqu'ils se sont rencontrés il y a 7 ans, Corinne Fiorilla et Fabien Meignan ont compris qu'ils pouvaient également allier leurs nez et leurs idées. Installés à Bonnétable depuis 2 ans, dans les anciens locaux Morand, ils disposent de 260 m2 pour élaborer les 13.000 pots

annuels des 40 références de confitures dites "classiques", ou au contraire de mélanges éphémères. Leur philosophie : du sucre et des fruits 100% français, même les anciens à redécouvrir, la proximité autant que possible afin de coller à la réalité des circuits courts pour les labels. Vous trouverez Corinne et Fabien sur les marchés du Mans, de Connerré et de La Ferté, et ils vendent eux-aussi en direct aux particuliers, sur rendez-vous.

Corinne Fiorilla, La Fée confiture - 26 place de la Libération - 72110 BONNÉTABLE - 06 63 76 37 55



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Depuis notre élection, en mai, notre action se limite pour l'essentiel à notre participation au conseil municipal et à quelques commissions. Nous sommes en minorité, notre vote n'est pas déterminant mais nous y sommes actifs pour obtenir plus d'explications sur les décisions mises au vote.

On regrette que certains choix soient pris dans l'urgence. Le remplacement de la chaudière à gaz de l'école maternelle en est un exemple. La défaillance de cet équipement indispensable était connue depuis longtemps. Il aurait été plus judicieux de privilégier d'autres sources d'énergie plus économes comme les pompes à chaleur ou la géothermie en faisant appel à des entreprises

spécialisées capables de faire des offres compétitives.

Des Bonnétabliens se sont plaints de l'état de propreté de la ville et ils sont également nombreux à déplorer la vétusté de certaines infrastructures comme le gymnase et les équipements du stade Nona Debonne. L'image de Bonnétable mérite mieux. Des opérations de désherbage ont été réalisées mais il faut trouver des solutions pérennes pour que cela ne se reproduise pas. Les travaux de réparation et de mise aux normes vont être coûteux dans le contexte inflationniste actuel avec des capacités budgétaires limitées sans recours à l'emprunt. Les économies qui ont été

effectuées sur les dépenses d'entretien ne sont pas toujours si bénéfiques sur le moyen et long terme.

La liste « Expérience et cohésion » s'était engagée à finir le projet d'aménagement du parc pour ne pas perdre les subventions mais cette promesse n'a pas été tenue. Nous espérons que l'entretien du parc sera suffisant pour garantir que les dépenses déjà réalisées profitent durablement aux Bonnétabliens.

Nous restons à votre écoute et actifs dans l'intérêt de tous les Bonnétabliens. Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année par l'ensemble de la liste « Bonnétable Autrement ».

CALENDRIER DES COLLECTES DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF 2024



BONNÉTABLE ET COURCEMONT

Janvier			Février			Mars			Avril		
1	L	FERIE	1	J		1	V		1	L	FERIE
2	M		2	V		2	S		2	M	
3	M		3	S		3	D		3	M	
4	J		4	D		4	L		4	J	
5	V		5	L		5	M		5	V	
6	S		6	M		6	M		6	S	
7	D		7	M		7	J		7	D	
8	L		8	J		8	V		8	L	
9	M		9	V		9	S		9	M	
10	M		10	S		10	D		10	M	
11	J		11	D		11	L		11	J	
12	V		12	L		12	M		12	V	
13	S		13	M		13	M		13	S	
14	D		14	M		14	J		14	D	
15	L		15	J		15	V		15	L	
16	M		16	V		16	S		16	M	
17	M		17	S		17	D		17	M	
18	J		18	D		18	L		18	J	
19	V		19	L		19	M		19	V	
20	S		20	M		20	M		20	S	
21	D		21	M		21	J		21	D	
22	L		22	J		22	V		22	L	
23	M		23	V		23	S		23	M	
24	M		24	S		24	D		24	M	
25	J		25	D		25	L		25	J	
26	V		26	L		26	M		26	V	
27	S		27	M		27	M		27	S	
28	D		28	M		28	J		28	D	
29	L		29	J		29	V		29	L	
30	M					30	S		30	M	
31	M					31	D				

MERCREDI | ORDURES MENAGERES

VENDREDI | TRI SELECTIF

*En raison d'un changement de prestataire, nous ne sommes en mesure de
produire que les 4 premiers mois de l'année 2024.
La suite du calendrier vous sera transmise dans le bulletin municipal de Juillet 2024.*



Retrouvez toute l'actualité de Bonnetable sur les panneaux lumineux, ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnetable distribuée par Lumiplan.

LES NAISSANCES HORS COMMUNE

• **Lucile GUIMBERT**
née le 02 juillet 2023 à Le Mans

• **Lyliau DESHAYES**
né le 07 juillet 2023 à Le Mans

• **Lou POINCELET**
née le 12 juillet 2023 à Le Mans
• **Noah MAILLARD LEFAUCHEUX**
né le 21 août 2023 à Le Mans

• **Louison GOHAUD**
é le 22 août 2023 à Le Mans

• **Augustine DORCAS**
née le 13 septembre 2023 à Le Mans

• **Maël LEBRUN**
né le 05 octobre 2023 à Le Mans

• **Zayron BIAIS FRADIN**
né le 12 octobre 2023 à Le Mans

• **Leeroy VERRIER**
né le 16 octobre 2023 à Le Mans

• **Cléo GAINCHE**
née le 5 novembre 2023 à Le Mans

• **Ayamé POUPRY**
née le 9 novembre 2023 à Le Mans

• **Léonie PERROTEL**
née le 10 novembre 2023 à Le Mans

• **Mathilde MOISY**
née le 16 décembre 2023 à Le Mans

Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !

LES MARIAGES CÉLÉBRÉS EN MAIRIE

• **Sébastien CHAPEAU et Aurore LATOUR**
mariés le 1er Juillet 2023

• **Franck LEBRETON et Manuella GARREAU**
mariés le 19 août 2023

• **Corentin YZEUX et Marion QUAGGIO**
mariés le 2 septembre 2023

• **Damien PAVÉ et Élodie BOURSSAUD**
mariés le 9 septembre 2023

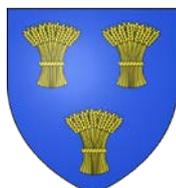
• **Jérémy CORNEC et Aurore DROUIN**
mariés le 23 septembre 2023

• **Florentin GUIMBERT et Alyson BERRIER**
mariés le 10 octobre 2023

• **Jacques BRETON et Annie BELAIN**
mariés le 21 octobre 2023

Tous nos vœux de bonheur !

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :
8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi
8h30 à 12h00 le vendredi
Le samedi sur rendez-vous uniquement



BONNETABLE POINT COM

MAIRIE DE BONNETABLE

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable
Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

www.bonnetable.fr

